



GARANCE



Fiche produit CELEBEA VIE

**LE PARTENAIRE DE L'ECONOMIE DE PROXIMITE
SOLIDAIRE, ENGAGE, RESPONSABLE**

Fiche produit CELEBEA VIE

OBJET DU CONTRAT

Un contrat d'assurance vie multi-support permettant à votre client de piloter son épargne en fonction de ses projets de vie et de diversifier son investissement avec :

- Un fonds en euros rémunéré à **2,45%, net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux en 2022 ***
- Une gamme de supports en unités de compte répartis entre actions, ETF, et ISR.

CIBLES

Le produit est accessible pour toute personne, **âgée d'au moins 18 ans** à la signature.

LES POINTS FORTS DE GARANCE

UN PRODUIT ACCESSIBLE POUR TOUS PROFILS

Avec un versement initial à l'adhésion de **450 € minimum** et des **versements mensuels dès 50 €**, le produit est accessible à toute personne souhaitant épargner

UNE ADHÉSION 100% DIGITALISÉE

Grâce à notre solution **GARANCE Smart Life**, votre client peut réaliser toutes les étapes de son adhésion en ligne, joindre ses pièces justificatives, signer électroniquement son contrat et piloter ses différents projets en ligne.

DES SUPPORTS PERFORMANTS

Répartissez les investissements de votre client entre le **Fonds en Euros GARANCE** et nos **supports en unités de compte** afin de réaliser les projets de vos clients

UN CAPITAL SÉCURISÉ

Versement d'un capital garanti aux ayants droits de l'adhérent en cas de décès de ce dernier et doublement du capital garanti en cas de décès accidentel.

UNE GESTION ENTIEREMENT PERSONNALISÉE

En fonction des différents projets de votre client, **GARANCE Smart Life** répartit l'allocation des versements sur chacun des projets de vie en fonction du profil de risque.

UN CAPITAL DISPONIBLE

CELEBEA VIE permet une disponibilité du capital, avec des **rachats partiels à partir de 500 €**, sans autre condition que de garder un encours au moins égal à **800 € après rachat**.

*L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital. Seul le nombre d'unités de compte est garanti par GARANCE. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.



Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel -
Usage exclusivement interne - se référer au règlement mutualiste

OPTIONS DE GESTION DE L'EPARGNE

RACHATS

- **Rachats partiels :**
- Minimum : **500 €**
- Solde minimum après rachat : **800 €**

AVANCES

- Minimum : **1 000 €**
- Ne peut excéder **80%** de la valeur de rachat du support en euros
- Ne peut excéder **60%** de la valeur de rachat des unités de compte

GARANTIES

INCLUS

OPTIONS

GARANTIE EN CAS DE VIE

Versement du capital ou de la rente viagère constitué



GARANTIE EN CAS DE VIE

Versement d'un capital aux bénéficiaires désignés



GARANTIE EN CAS DE VIE

En cas de décès accidentel, il y a doublement du capital dans la limite de 50 000€.

(Garantie offerte et présente uniquement sur les profils de gestion profilée et gestion à horizon. Et pour les adhérents ayant moins de 60 ans à l'adhésion)



GARANANCE

Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel - Usage exclusivement interne- se référer au règlement mutualiste

CONDITIONS D'ADHÉSION

ÂGE À L'ADHÉSION

- De **18 ans à 70 ans** inclus à la date d'effet du contrat

VERSEMENTS

- Versement initial : **à partir de 450 €**
- Versement libre : **à partir de 150 €**
- Versements programmés : **à partir de 50 € par mois**

MODES DE VERSEMENTS

- Prélèvement bancaire

FRAIS

FRAIS À L'ENTRÉE ET SUR VERSEMENTS

- Frais à l'entrée : **néant**
- Frais sur versements : **0,5% à 3%**

FRAIS DE GESTION

- Annuels sur fonds en euros : **0,8%**
- Annuels sur unités de compte : **0,8%**

FRAIS DE MANDAT DE GESTION

- **0,3%** par an

FRAIS D'ARBITRAGE

- **0%**

FRAIS DE SERVICE DES RENTES

- **3%** des arrérages

COMMISSIONNEMENT

SUR VERSEMENTS

Jusqu'à **2,5%** du montant versé

INTÉRESSEMENT SUR ENCOURS

- | GESTION PILOTÉE | GESTION LIBRE |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Fonds en euros : 0,2%• Unités de compte : 0,5% | <ul style="list-style-type: none">• Fonds en euros : 0,2%• Unités de compte : 0,5% |

FRAIS DE MANDAT DE GESTION

- **0,2%**

RÉTROCESSION DES UC

Rétrocession des UC selon les sociétés de gestion



Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel - Usage exclusivement interne - se référer au règlement mutualiste

DÉCOUVREZ GARANCE SMART LIFE, NOTRE SOLUTION DE SOUSCRIPTION ET GESTION DE L'ÉPARGNE

UNE ÉPARGNE BASÉE SUR LES PROJETS DE VIE

L'épargne est définie et calculée en fonction des projets de vie de votre client. Définissez ses projets (études des enfants, achat immobilier...), le montant qu'il souhaite allouer pour atteindre ses projets, ainsi que le délai auquel il souhaite les atteindre. **GARANCE Smart Life** adapte automatiquement l'épargne à ses projets de vie.



VOUS PARLEZ CONCRETEMENT

Supports, ETF, actions, obligations...voici des termes abstraits pour vos clients. Avec **GARANCE Smart Life**, vous lui parlez de projets de vie. Vous rendez l'épargne concrète.



UN DEVOIR DE CONSEIL RESPECTÉ

GARANCE Smart Life vous accompagne sur toutes les étapes du devoir de conseil concernant votre client.



GESTION FINANCIERE PERSONNALISÉE

La gestion financière est pilotée et maîtrisée adaptée à chaque projet de vie, en tenant compte du profil client et des caractéristiques et horizons des projets



LE SUIVI EN TEMPS REEL DE L'ÉPARGNE DE VOS CLIENTS

A chaque évolution importante du contrat vous êtes notifié par des alertes. Votre poste de pilotage vous permet de suivre l'ensemble du portefeuille de votre client.



UN OUTIL PERFORMANT 100% DIGITAL

Pièces justificatives, RIB, clause bénéficiaire, signature du contrat... l'ensemble de l'adhésion se fait en ligne grâce à notre outil sécurisé.



AUTONOMIE DE VOTRE CLIENT

Le client est autonome et peut effectuer ou modifier ses versements, actualiser ses projets de vie, faire des rachats... vous êtes informé de chacune de ses actions.



GARANCE

Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel -
Usage exclusivement interne - se référer au règlement mutualiste

SOLUTION D'ADHESION ET SUIVI GARANCE SMART LIFE

4 ÉTAPES POUR ADHÉRER AVEC GARANCE SMART LIFE

Réalisez l'adhésion de manière 100% digitalisée, en seulement 4 étapes

1

DÉCOUVERTE DES PROJETS

Vous définissez avec votre client ses projets de vie (études des enfants, achat immobilier, voyage...), la date à laquelle il souhaite atteindre ces objectifs, ainsi que les montants (initial et mensuel) qu'il souhaite verser pour ces projets.

2

CALIBRAGE DE L'ÉPARGNE

En fonction des projets de vie et du profil investisseur du client, l'outil répartit automatiquement les montants alloués à chaque projet, ainsi que le profil de risque spécifique à chaque projet.

3

CHARGEMENT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les pièces justificatives (pièce d'identité, justificatif de domicile, RIB) sont chargées directement dans l'outil. Vous pouvez finaliser l'étude sans ces pièces, et votre client peut les charger lui-même pour pouvoir signer son contrat.

4

SIGNATURE

Le produit est accessible pour toute personne, âgée d'au moins 18 ans à la signature.



GESTION QUOTIDIENNE DE L'ÉPARGNE DE L'ADHÉRENT

Suivez à tout moment l'évolution de l'épargne de votre client et de ses projets de vie.

Vous êtes alerté en temps réel de chaque acte de gestion réalisé par votre client (modification des versements, rachat partiel...).



Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel - Usage exclusivement interne- se référer au règlement mutualiste

AUTONOMIE DE L'ADHERENT

Grâce à son poste de pilotage adhérent, votre client peut suivre l'évolution de ses projets de vie (en avance, en retard...) et de son épargne, et réaliser lui-même ses actes de gestion : modification des versements, création de nouveau projet...

DEUX MODES DE GESTION DELEGUÉE AU CHOIX DE L'ADHERENT

Votre client choisi, en fonction de sa sensibilité au risque et de ses projets, l'un de ces modes de gestion.

GESTION LIBRE GARANCE SMART LIFE

Les versements sont investis librement entre les différents supports proposés et permet ainsi à l'adhérent de conserver la maîtrise totale de l'orientation de ses investissements.

GESTION PILOTÉE GARANCE SMART LIFE

Il existe différents types de profils d'investisseur avec la gestion smart life :

- **Profil de Gestion "Prudence"**: L'objectif de l'adhérent est de prendre un risque limité avec son épargne.
- **Profil de Gestion "Équilibre"**: L'objectif de l'adhérent est de prendre à moyen terme un risque maîtrisé avec son épargne.
- **Profil de Gestion "Dynamisme"**: L'objectif de l'adhérent est de valoriser son épargne à long terme.
- **Profil de Gestion "Audace"**: L'adhérent est un investisseur avisé et accepte d'avoir une forte exposition aux actifs risqués dont la valeur peut fluctuer violemment à la hausse comme à la baisse.



Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel -
Usage exclusivement interne - se référer au règlement mutualiste



**OPTIONS DE
GESTION PILOTEE
GARANCE SMART
LIFE**

L'adhérent peut opter au moment de l'adhésion ou ultérieurement pour l'une des options présentées ci-après ; ces options ne sont pas applicables dans le cadre du profil de gestion "Sécurité" et de la gestion libre **GARANCE Smart Life**.

- **Option Gestion "active"**: La gestion active répartit l'investissement entre plusieurs fonds gérés activement notamment des fonds d'allocation tactique ou de convictions au sein des classes d'actifs et le support en euros. Plus l'échéance du contrat est lointaine, plus l'investissement est réalisé dans les supports les plus risqués. Chaque année, la répartition de l'investissement est revue de manière à réduire progressivement le risque.
- **Option Gestion "passive"**: La gestion passive répartit l'investissement entre quatre fonds dont trois trackers et le support en euros. Plus l'échéance du contrat est lointaine, plus l'investissement est réalisé dans les supports les plus risqués. Chaque année, la répartition de l'investissement est revue de manière à réduire progressivement le risque.
- **Option "Durable"** : La gestion option "Durable" privilégie pour les unités de compte et pour l'essentiel des fonds portant sur des investissements socialement responsables.

L'option de gestion sélectionnée s'applique automatiquement à la gestion globale du contrat.



Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel -
Usage exclusivement interne- se référer au règlement mutualiste

FISCALITÉ

FISCALITÉ EN CAS DE RACHAT

- **Avant les 8 ans du contrat** : application d'un **taux de 12,8 %**
- **A partir des 8 ans du contrat** : application d'un **taux de 7,5 %**

Lors de la déclaration d'impôt sur le revenu, l'administration fiscale procède à un recalcul dont dépend notamment l'atteinte ou non du seuil de 150 000 euros, par le montant des primes versées non rachetées par l'assuré, sur l'ensemble de ses contrats d'assurance vie ou de capitalisation au 31 décembre de l'année précédant le rachat.

Les produits rachetés après les 8 ans du contrat bénéficient d'un abattement annuel de 4 600 euros pour une personne seule ou 9 200 euros pour un couple marié ou lié par un PACS soumis à imposition commune. Cet abattement est commun à l'ensemble des contrats d'assurance vie ou de capitalisation détenus par l'assuré.

FISCALITÉ EN CAS DE SORTIE EN RENTE

En cas de sortie en rente, les arrérages sont soumis à l'impôt sur le revenu au titre de l'année de leur perception. Ils sont imposables pour une fraction de la rente qui dépend de l'âge du crédientier lors du premier versement de la rente.

Âge du crédientier	Fraction imposable à l'impôt sur le revenu
Jusqu'à 50 ans inclus	70 %
De 50 à 59 ans inclus	50 %
De 60 à 69 ans inclus	40 %
Dès 70 ans	30 %

FISCALITÉ EN CAS DE DÉCÈS

- **Versements des primes effectuées avant les 70 ans de l'assuré** :

Les capitaux versés en cas de décès sont soumis à une taxe de 20 % au-delà d'un abattement de 152 500 euros par bénéficiaire. La taxe de 20 % est relevée à 31,25 % sur la partie du capital décès versé au(x) bénéficiaire(s) excédant 700 000 euros.

- **Versements des primes effectuées après les 70 ans de l'assuré** :

Les droits de mutation par décès sont dus par le(s) bénéficiaire(s) désigné(s), suivant le degré de parenté existant entre le(s) bénéficiaire(s) et l'assuré, à concurrence de la fraction de primes versées après les 70 ans de l'assuré excédant 30 500 euros.



Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel -
Usage exclusivement interne - se référer au règlement mutualiste

CELEBEA VIE - MARCHÉ CIBLE

OBJET DU CONTRAT

CELEBEA VIE est un contrat d'assurance vie multisupport qui permet à votre client de piloter son épargne en fonction de ses projets de vie et de diversifier son investissement.

ASSUREUR

GARANCE Mutuelle

PÉRIMÈTRE DE LA CIBLE

Adhérent

Personne physique
Âge \geq 18 ans

Horizon de placement

Âge \geq 8 ans

Capacité d'épargne

A partir de 450€
et 50€ par mois

BESOINS ET OBJECTIFS DU MARCHÉ CIBLE

- Financer ses différents projets de vie : achat immobilier, projet personnel ou professionnel, financer les études des enfants, constituer un capital pour la retraite, transmettre un capital...
- Bénéficier d'une épargne de précaution
- Diversifier son épargne
- Bénéficier d'une gestion déterminée en fonction de son profil et de son horizon de placement, grâce à une société de gestion de portefeuille

EXPÉRIENCE FINANCIÈRE & TOLÉRENCE AU RISQUE

Faible

Gestion pilotée
privilégiée

Modérée

Gestion pilotée
privilégiée

Elevée

Gestion pilotée ou
gestion libre

EXTÉRIEUR AU MARCHÉ CIBLE

- Horizon de placement : court terme
- Tolérance au risque : nulle (minimum 30% d'UC)

DISTRIBUTION

Digitalisée avec votre plateforme **GARANCE Smart Life**



Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023

Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel -
Usage exclusivement interne - se référer au règlement mutualiste

Pour en savoir +

- Rendez-vous sur **GARANCE Smart Life**.
- Contactez nous à l'adresse :
partenariatcourtage@garance-mutuelle.fr



G A R A N C E

www.garance-mutuelle.fr

Fiche Produit - CELEBEA VIE - 01/2023
Document simplifié à caractère non publicitaire et non contractuel -
Usage exclusivement interne- se référer au règlement mutualiste

GARANCE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité et immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 391 399 227 dont le siège social est situé au 51 rue de Châteaudun, 75442 Paris Cedex 09